



Rapport d'activité ARLoD 31 juillet 2021

Comme chaque année, le bureau d'ARLoD rédige un rapport d'activité et définit des pistes de travail pour les années à venir.

Habituellement, il est établi fin avril. Nous avons décidé de faire ce point annuel à fin juillet 2021 pour donner une vision la plus récente possible de nos actions, en cette période de crise.

L'épidémie de COVID nous a empêché de nous réunir ou de nous rencontrer lors de congrès. Les visioconférences ont en partie permis de pallier cette absence. Cela a été le cas pour notre Assemblée Générale annuelle et statutaire de 2020 et le sera encore pour celle de 2021.

Collaboration ARLoD et Ministère au cours de l'année 2020/2021

Les interlocuteurs en charge de la constitution de la base de données nationale des défibrillateurs Géo'DAE ont quitté leur poste et ont été remplacés. Cela ne facilite pas le bon suivi, d'autant plus que l'interlocuteur principal depuis des années, le Dr Jean-Marc PHILIPPE, Médecin conseil en charge de la sécurité sanitaire auprès du directeur général de la DGS, a eu pour priorité la gestion de la crise COVID.

Différentes visioconférences ont pu être organisées et les responsables ARLoD ont répondu aux différentes demandes de Géo'DAE.

- **Enquête auprès des sociétés en charge de la maintenance des défibrillateurs**

ARLoD a fait de nombreuses suggestions pour améliorer le guide d'entretien des interviews téléphoniques conduits par Géo'DAE. Elles ont été pour la plupart retenues. De plus, ARLoD a fourni le fichier des fabricants de DAE ou importateurs, ainsi que celui des principales sociétés intervenant dans la maintenance des DAE, tout en indiquant qu'il ne donnait aucune information sur les caractéristiques de la maintenance effectuée.

Les interviews ont été réalisés par Géo'DAE de mars à juin 2021 et un rapport sera établi.

Géo'DAE s'est proposé de le présenter à ARLoD. A organiser à la rentrée.

- **Communication auprès des exploitants de DAE**

ARLoD a informé Géo'DAE, à plusieurs reprises, sur les difficultés rencontrées pour s'y inscrire et déclarer les DAE en raison de procédures trop complexes.

Géo'DAE s'est engagé à simplifier ou à être plus explicite. ARLoD a également été consultée sur les guides proposés par Géo'DAE en mai 2021. Les propositions d'ARLoD ont été intégrées.

- **Fourniture de données ARLoD**

La base de données ARLoD est toujours fonctionnelle, attendant que le relais soit pris par Géo'DAE. Elle constitue la principale source d'informations pour un certain nombre de SAMU. Elle s'enrichit grâce aux inscriptions directes faites par des exploitants, soit par les données communiquées par des sociétés effectuant la maintenance, soit par des gestionnaires de collectivités qui font le suivi de leurs DAE sur le site www.defib-arlod.fr

ARLoD a adressé en juillet 2019 une extraction partielle de sa base de DAE recensés pour test, puis un fichier complet en décembre 2019.

Depuis, aucune demande de fichier n'a été faite par Géo'DAE.

Il faut rappeler qu'ARLoD avait demandé que soit saisi le n° d'enregistrement ARLoD lors de la fourniture de données. La différenciation entre les DAE déjà fournis et les nouveaux aurait été facilitée (éviction des doublons, rétrocontrôle, etc.). Cela n'a pas été fait.

Collaboration avec nos interlocuteurs habituels

- **Travail avec les SAMU**

Plusieurs SAMU utilisent le logiciel de régulation d'EXOS.

Nous avons pu continuer le travail de recensement avec une majorité d'entre eux : 02 (Aisne), 03 (Allier), 15 (Cantal), 24 (Dordogne), 34 (Hérault), 37 (Indre et Loire), 45 (Loiret), 51 (Marne), 55 (Meuse), 57 (Moselle), 63 (Puy de Dôme), 67 (Bas Rhin), 80 (Somme).

Malheureusement, la Réunion et Mayotte n'ont, à ce jour, pas encore réalisé de recensement.

Nous avons effectué les modifications nécessaires au niveau de la base de données www.defib-arlod.fr et créé les liens nécessaires pour chaque SAMU.

Par ailleurs, nous avons continué à intégrer les informations que nous recevions quels que soient les départements concernés, en relation avec certains SAMU comme le SAMU 67 ou le SAMU 55.

- **Groupe de travail ARLoD – SAMU-Urgences de France – SFMU**

ARLoD a proposé de mettre en place un groupe de travail sur le thème "Comment faire vivre efficacement les DAE Grand public ?" Une première visioconférence a été organisée le vendredi 26 mars 2021.

Tous les participants ont reconnu l'importance d'une base nationale des défibrillateurs et ont insisté pour qu'elle se mette rapidement en place.

En raison d'une charge du travail élevée dans les SAMU, indiquer aux témoins d'un arrêt cardiaque où se trouve le DAE accessible le plus proche du lieu d'un arrêt cardiaque apparaît difficile. La formation des ARM pour aider les témoins étant SAMU-dépendante, cela ne devrait-il pas évoluer pour faire partie de leurs compétences officielles ?

Les DAE sont directement identifiables sur la cartographie des SAMU utilisant le logiciel de gestion et de régulation des appels EXOS.

Le responsable d'un de ces SAMU n'était pas certain que les ARM informent systématiquement les témoins sur la localisation des DAE.

La plupart des participants à cette réunion semblaient vouloir laisser cette tâche aux citoyens sauveteurs.

Il faudra, sans doute, rediscuter ce point lorsque le recensement sera plus complet et disponible, et intégré à la cartographie de chaque SAMU ?

Peut-être, faudra-t-il redéfinir la place des « citoyens sauveteurs » au sein de la chaîne de survie et des « process SAMU » ?

Sur ce point, ARLoD a toujours regretté qu'à un moment historique où, se mettait enfin en place une base nationale des DAE, il existe une telle « concurrence » entre différentes associations de « citoyens sauveteurs ».

- **Travail avec les SDIS**

Une collaboration s'est établie avec le SDIS 02. L'objectif est d'avoir un fichier des DAE du département plus exhaustif, intégrant les données Géo'DAE, ARLoD et SDIS 02.

Malheureusement les informations sont incomplètes (marque, modèle, n° de série de l'appareil, coordonnées du gestionnaire souvent manquantes). A revoir à la rentrée de septembre.

- **Travail avec les fabricants et distributeurs**

ARLoD travaille avec CIRCODEF (Comité d'Information et de ReCOmmandations pour les DEFibrillateurs automatisés externes).

ARLoD a participé activement à la préparation et à l'exploitation de l'enquête CIRCODEF, réalisée à l'occasion de Secours Expo Live en avril 2021.

Lors de cette événement entièrement réalisé en ligne, Jean-Louis COULON, Président de CIRCODEF, Nordine BENAMEUR et Bruno THOMAS-LAMOTTE ont animé un webinaire : « Arrêt cardiaque et défibrillation précoce : où en sommes-nous en 2021 ? »

ARLoD entretient d'excellentes relations avec d'autres fabricants ou distributeurs, non membres d'ARLoD. ARLoD reçoit régulièrement les données relevées lors des visites de maintenance effectuées par un fabricant et plusieurs distributeurs. Cela permet une mise à jour des données pour les DAE déjà recensés et le recensement de nouveaux DAE. La vérification est longue car les fichiers fournis doivent être complétés et réajustés avant import.

Nous avons donc du retard pour importer les fichiers que nous avons reçu au fur et à mesure.

- **Relations avec les Sociétés médicales ou Syndicats médicaux**

Les congrès permettant les rencontres ont tous été annulés ou réalisés en virtuel.

Lors de la 8^{ème} Journée Européenne de sensibilisation à l'arrêt cardiaque, le vendredi 16 octobre 2020 à l'HEGP, sur le thème « Recensement des Défibrillateurs : état des lieux et point sur la base de données nationale Géo'DAE », nous avons pu présenter ARLoD et les diapositives aimablement fournies par Géo'DAE.

ARLoD sera présent au congrès de la SFAR (Société Française d'Anesthésie et de Réanimation) en septembre 2021.

Par ailleurs, Marcel MAZÉAS et Bruno THOMAS-LAMOTTE, à la demande de la FFC (Fédération Française de Cardiologie), participent régulièrement aux réunions virtuelles de la commission « Gestes qui sauvent » de la FFC animée par le Pr Gérard HELFT. Dans ce cadre, nous avons

formulé certaines remarques sur le questionnaire de l'enquête commandée par la FFC sur la connaissance des gestes qui sauvent. Les résultats devraient être présentés après les vacances.

- **Relations avec les organisations de secouristes**

Secours Expo 2021 a été réalisé intégralement en ligne (voir le point « Travail avec les fabricants et distributeurs »). Le Dr Jean-Marc PHILIPPE y a présenté la base de données Géo'DAE.

- **ARLoD et la presse**

Nous avons été contactés en 2020 pour divers supports et avons à chaque fois répondu aux journalistes.

Les articles sont disponibles sur le site www.arlod.fr à la rubrique « La presse et ARLoD ».

Les sites ARLoD

ARLoD possède deux sites internet :

1. www.defib-arlod.fr : site de déclaration et de suivi des DAE (identifiant et mot de passe)
2. www.arlod.fr : site d'information et communication, également porte d'accès à une déclaration simplifiée. Créé en 2013, arlod.fr était peu visité jusqu'en 2017 (3 à 4 000 visites/an).

Le séminaire ARLoD organisé au sein du Ministère de la Santé le 1^{er} mars 2018 a été un réel booster de connexions. Ont suivi le Livre blanc « Arrêt cardiaque et défibrillation précoce : les clés de la réussite », puis l'adoption de la loi « défibrillateurs » et la publication des arrêtés et décrets s'y rapportant.

Un nombre important de visites a été observé en mars, avril et mai 2021 est probablement en relation avec l'enquête CIRCODEF.

Année ou mois	Nombre de visites	Nombre de pages vues	Pages vues/visiteur
2018	16 865	46 469	3
2019	32 217	75 862	2
2020	23 582	67 307	3
Janvier à juillet 2021	18 695	50 210	2,7

Sur la page d'accueil du site, nous avons mis un message complet de présentation de Géo'DAE, pour inciter à déclarer les DAE directement dans la base nationale.

Point sur le recensement par ARLoD au 31 juillet 2021

Les données présentées indiquent la situation au 31 juillet 2021. Nous indiquons en référence les réalisations au 30 mai 2020 (date de notre précédent rapport d'activité).

Outre les apports réguliers d'information par des fabricants et distributeurs, des exploitants font des déclarations spontanées. Nous leur adressons systématiquement un accusé de réception indiquant le n° d'enregistrement de l'appareil dans la base de données ARLoD et si

les informations ne sont pas complètes, nous leur demandons de les compléter. Dans ce mail, nous rappelons l'obligation de déclaration dans la base de données Géo'DAE.

Ci-après, le point sur la base de données ARLoD au 31 juillet 2021 :

- 45 263 DAE recensés ARLoD contre 37 462 au 30 mai 2020.
- 35 départements avec plus de 500 DAE recensés contre 32 au 30 mai 2020 (dont 7 départements > 1 000 contre 5).
- 6 départements avec entre 401 et 500 défibrillateurs recensés, contre 5.
- 13 départements avec entre 301 et 400 défibrillateurs recensés, contre 5.
- 12 départements avec entre 201 et 300 défibrillateurs recensés contre 14.
- 13 départements entre 101 et 200 défibrillateurs recensés contre 14.

Le nombre de DAE recensés par ARLoD (ou Géo'DAE) reste très faible par rapport au parc actuel des DAE estimé à environ 400 000 DAE, avec les nouveaux DAE mis en place par les ERP ayant obligation de s'équiper.

Quelles perspectives pour ARLoD ?

Je reprends sans en changer un mot ce que nous avons écrit les deux années précédentes :

- « - *Considérer que nous avons rempli notre mission et procéder à la dissolution de l'association courant ?*
OU
- *Compte tenu de notre expérience et de notre connaissance sur la mort subite et les défibrillateurs, évoluer vers un rôle d'expert et de conseil.*
ET
- *Participer au travail d'environnement autour de l'arrêt cardiaque, en liaison avec la Fédération Française de Cardiologie (FFC).*

Il faut attendre et aider à la mise en place et au développement de la base de données avant de décider de l'avenir d'ARLoD.

Il n'y a pas urgence... Nous avons su attendre plus de 10 ans (maintenant 12 !) avant d'obtenir des résultats ! »

Ajoutons également que, suite au travail fait dans le cadre de CIRCODEF, nous avons également des actions à mener pour qu'une bonne maintenance des DAE soit définie et effective, que le déploiement optimal des DAE se fasse aussi bien vers les établissements non ERP que vers les domiciles et ensembles d'habitation, le travail à distance devant conduire à une autre approche.

Conclusion

Le message sur l'obligation de s'équiper pour les ERP est passé et les exploitants de ces établissements ont développé leur parc de DAE.

Il n'en est pas de même pour la déclaration à la base de données Géo'DAE. L'épidémie Covid-19 ne peut à elle seule expliquer ce retard important.

Nous avons toujours indiqué à la DGS et à Géo'DAE que les outils mis en place n'étaient pas d'un abord facile. Nous avons même écrit que s'il s'agissait d'un site marchand, les mesures auraient déjà été prises. De même, les outils de communication sont trop longs et renforcent la notion de complexité de la déclaration.

Espérons que nous serons entendus. Nous sommes et restons à la disposition de Géo'DAE pour l'aider et développer cet outil pour lequel nous œuvrons depuis fin 2009....

31 juillet 2021

Pour le bureau d'ARLoD

Bruno THOMAS-LAMOTTE

Président